

**Déclaration du Groupe
Antiraciste de Défense et
d'Accompagnement des
étrangers et des Migrants
(GADEM) suite aux
recommandations provisoires
de Madame Tendayi ACHIUME.**

**Déclaration du Groupe
Antiraciste de Défense et
d'Accompagnement des
étrangers et des Migrants
(GADEM) suite aux
recommandations provisoires
de Madame Tendayi ACHIUME.**

Rabat le 22/12/2018

Le GADEM tient d'abord à féliciter Madame Tendayi ACHIUME, Rapporteuse Spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, ainsi que les membres de son équipe pour la qualité et la pertinence des recommandations provisoires suite à la visite du Royaume du Maroc entre le 13 et 21 Décembre 2018.

« Les recommandations provisoires soumises aux autorités Marocaines, reprennent de manière positive et constructive, les principales observations que notre organisation a soumis à Madame la Rapporteuse Spéciale lors des rencontres que nous avons tenues avec la Rapporteuse Spéciale lors de sa visite à Rabat » déclare Abderrahman Tlemçani, Président en exercice du GADEM.

Le GADEM manifeste sa volonté d'appuyer les efforts des autorités nationales en matière de renforcement des mesures préventives dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation pour contribuer à l'élimination des stéréotypes qui peuvent encore prévaloir dans la société. « Nous mettons nos outils pédagogiques, fruit de plusieurs années d'expérience de terrain, ainsi que l'expertise des membres de l'association au service de cet effort de sensibilisation, de prévention et d'éducation » ajoute le président du GADEM.

Le GADEM est également prédisposé à travailler conjointement avec le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) pour soutenir tout effort d'élaboration, d'adoption et de suivi de la mise en œuvre d'un plan d'action national de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Madame ACHIUME avait en effet appelé le CNDH à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration et le suivi d'un tel plan.

Enfin le GADEM se félicite de la reconnaissance des efforts fournis par le Maroc dans le domaine de la migration et de l'asile. et incite les organisations de migrants, d'accompagnement et de solidarité à soutenir les efforts des autorités et du CNDH dans la mise en œuvre et le suivi des recommandations de la Rapporteuse Spéciale des Nations Unies.